



# Ville de Saint-Joseph-de-Beauce

---

Province de Québec  
MRC Beauce-Centre  
Ville de Saint-Joseph-de-Beauce

## Avis public

AVIS PUBLIC est donné que suivant les dispositions de l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes*, le rapport financier ainsi que le rapport du vérificateur pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2024 seront déposés lors de la séance ordinaire du conseil, qui se tiendra le **lundi 12 mai 2025 à 20 h**, à l'hôtel de ville situé au 843, avenue du Palais à Saint-Joseph-de-Beauce.

À compter du 13 mai 2025, les contribuables qui désirent prendre connaissance desdits rapports pourront le faire en se présentant aux bureaux de l'hôtel de ville, au 843, avenue du Palais à Saint-Joseph-de-Beauce aux heures normales de bureau ou en consultant le site Internet de la Ville (<http://www.vsjb.ca/la-ville/finances/>).

Donné à Saint-Joseph-de-Beauce  
Ce 28<sup>e</sup> jour d'avril 2025

Nancy Giguère  
Greffière